



Réparations non effectuées par le propriétaire

Par **kalani**, le **12/11/2014** à **12:44**

bonjour,

je suis locataire depuis plus d'un an d'un appartement. au bout d'un mois j'ai fait constaté des infiltrations au niveau de la porte fenêtre dans le séjour.malgré les nombreuses relances de ma part,ainsi que de mon assureur, les travaux de réparation ne sont toujours pas effectués à ce jour...

Le propriétaire est soit mutique à mes relances ou quand je le croise me dit "oui je m'en charge"...

je comptais lui faire un courrier avec accusé de réception le mettant en demeure d'effectuer les travaux,mais je ne sais pas sur quel décret m'appuyer.

dans l'attente de vos réponses

merci